

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant PHARE FAMILIAL INC.	Numéro de permis 2007892	Date d'inspection Le 31 juillet 2020	
Nom de l'établissement Service de garde du Phare familial		Numéro de téléphone (506) 856-4943	
Adresse 46 rue Upton Moncton NB E1E 3Z1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(1) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut modifier la superficie prévue pour fournir des services ni faire un ajout à un bâtiment ou à un établissement ni modifier ceux-ci en tout ou en partie que si le ministre a approuvé les changements par écrit.	28(1)	31 juil. 2020	
Commentaires : La cafétéria n'est plus accessible pour l'instant. Un groupe d'enfant était un local qui n'est pas approuvé pour ce permis. L'inspectrice a demandé à la responsable d'apporter les enfants dans un local qui est approuvé pour ce permis. Une discussion a eu lieu avec la directrice et la responsable sur les lieux. Une demande de changement devra être envoyée à la mentor en assurance de la qualité.			
28(3) Le lieu d'exploitation d'un établissement agréé respecte : a) les normes d'éclairage, de ventilation et les autres normes générales de santé que prévoit la Loi sur la santé publique.	28(3)(a)	31 juil. 2020	31 juil. 2020
Commentaires : Lors de l'observation, le planché de l'entrée n'était visiblement pas nettoyé. Un membre du personnel a nettoyé immédiatement l'entrée. La fiche de nettoyage à l'entrée et dans une classe étaient incomplètes. Il y avait des endroits qu'il n'y avait pas de signature. Dans la fiche de nettoyage et de désinfection, les responsabilités doivent être attribués à des membres du personnel précis. Une discussion a eu lieu avec la responsable sur les lieux et la directrice. Les corrections ont été apportées. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
En attente du nouveau rapport de santé publique et du prévôt des incendies.			

original signé par
Paula Morin

31 juillet 2020

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date